

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 13 mars 2023, à compter de 20 heures, sous la présidence de madame Sylvie Roberge, mairesse suppléante.

Sont présents :

M. et Mmes : Denis Ayotte : conseiller # 1
Roger Lasalle : conseiller # 3
Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4
Édith Loyer : conseillère # 5
Jean Grégoire : conseiller # 6

Absent :

M. Daniel Arbour : maire

La directrice générale et greffière-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. La présidente de l'assemblée, madame la mairesse suppléante Sylvie Roberge, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Période de demandes verbales**
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 APELC – Frais de pancartes sur le sentier de neige pour 2023
 - 4.3 Mouvement santé mentale Québec - Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
 - 4.4 Association forestière de Lanaudière – Adhésion 2023
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Association des professionnels de l'outillage municipal – Adhésion 2023
 - 5.2 Autorisation pour entretien / réparation de la pépinière
 - 5.3 Ministère des Transports – Manifestation du mécontentement pour l'entretien de leurs routes et pour la procédure des requêtes
 - 5.4 Autorisation pour octroi de contrat - Pulvérisation des rangs Saint-Paul Ouest et Saint-Vincent et Montée du Lac Ayotte
- 6- **Sécurité publique**
 - 6.1 AGSICQ – Adhésion 2023
- 7- **Urbanisme et environnement**
 - 8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et des jeux d'eau – Février 2023
- 8- **Culture et loisirs**
 - 8.1 Culture Lanaudière – Renouvellement de l'adhésion 2023-2024
 - 8.2 Commis à la bibliothèque – Embauche de Marisol Lafontaine

8.3 Cyclofest Rawdon – Demande de circulation sur nos routes le 10 juin 2023

9- Varia

10- Période de questions

11- Levée de la séance

63-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- Période de demandes verbales

4- Administration

4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

64-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de février.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	175 212.93 \$
Prélèvements automatiques	45 481.19 \$
Salaires	58 809.89 \$
Chèques à émettre	80 744.26 \$
TOTAL	360 248.27 \$

ADOPTÉE

4.2 APELC – Frais de pancartes sur le sentier de neige pour 2023

65-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une contribution au montant de 200\$ pour 2 pancartes à l'effigie de la municipalité qui seront installées sur le sentier de neige du Lac Cloutier pour la saison d'hiver 2023.

ADOPTÉE

4.3 Mouvement santé mentale Québec - Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU' il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

66-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Sainte-Béatrix proclame la « Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive » et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es.

ADOPTÉE

4.4 Association forestière de Lanaudière – Adhésion 2023

67-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'Association forestière de Lanaudière pour l'année 2023 au montant de 150\$.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Association des professionnels de l'outillage municipal – Adhésion 2023

68-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion de M. Martin Demontigny, Directeur des travaux publics, à l'Association des professionnels de l'outillage municipal et de payer la cotisation au montant de 110\$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

5.2 Autorisation pour entretien / réparation de la pépinière

69-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les réparations qui sont à faire sur la pépinière (rétrocaveuse).

ADOPTÉE

5.3 Ministère des Transports – Manifestation du mécontentement pour l'entretien de leurs routes et pour la procédure des requêtes

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports et de la Mobilité durable a modifié sa procédure pour que les municipalités soulignent les interventions et/ou les plaintes à leur égard;

CONSIDÉRANT QUE nous devons maintenant suivre la même procédure que tous les citoyens et que nous n'avons plus de « ligne directe »;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien est négligé et que nous devons boucher les trous des routes qui ne nous appartiennent pas suite aux nombreuses plaintes de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE malgré nos représentations et soulignements au Ministère, nos demandes restent sur la tablette;

70-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le Ministère des Transports et de la Mobilité durable de notre insatisfaction face à l'entretien de leurs routes sur notre territoire ainsi que pour leur signifier notre désaccord face à la procédure à suivre et le manque de contacts directs au Ministère pour connaître le suivi de nos demandes ainsi que leurs échéances.

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée à notre député, Mme Caroline Proulx.

ADOPTÉE

5.4 Autorisation pour octroi de contrat - Pulvérisation des rangs Saint-Paul Ouest et Saint-Vincent et Montée du Lac Ayotte

71-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour la pulvérisation des rangs Saint-Paul Ouest et Saint-Vincent ainsi que de la Montée du Lac Ayotte pour un montant de 0.88\$ / m² pour un estimé d'environ 36 000\$. Le nombre final de mètres carrés sera confirmé lors de la réalisation de travaux.

ADOPTÉE

6- Sécurité publique et civile

6.1 AGSICQ – Adhésion 2023

72-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le

renouvellement de l'adhésion 2023 auprès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec au montant de 339.18\$

ADOPTÉE

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs et d'eaux usées – Février 2023

Dépôt

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées février 2023.

8- Culture et loisirs

8.1 Culture Lanaudière – Renouvellement de l'adhésion 2023-2024

73-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion 2023-2024 de Culture Lanaudière au montant de 316.18\$.

ADOPTÉE

8.2 Commis à la bibliothèque – Embauche de Marisol Lafontaine

74-03-23

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Marisol Lafontaine au poste de Commis à la bibliothèque et de procéder à son embauche.

ADOPTÉE

8.3 Cyclofest Rawdon – Demande de circulation sur nos routes le 10 juin 2023

75-03-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Cyclofest Rawdon de circuler sur nos routes le 10 juin 2023 et de les informer que certaines de nos routes seront en travaux et/ou en gravier. La municipalité ne se tient pas responsable des bris et/ou des blessures qui pourraient survenir lors de leur passage sur nos routes.

ADOPTÉE

9- Varia

10- Période de questions

Le mairesse suppléante répond aux questions des citoyens.

11- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

76-03-23

SUR PROPOSITION de la conseillère de Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h38.

ADOPTÉE

Je, Sylvie Roberge, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale et greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Sylvie Roberge	Mélissa Charette
Mairesse suppléante	Directrice générale et greffière-trésorière